

La Suisse construit : du vert au gris

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **25 (1988)**

Heft 908

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1018195>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Grand-père

D'où venons-nous? se demande Gauguin par le truchement des personnages d'une de ses toiles. Plutôt que sur le plan de la métaphysique, ce peut être sur celui de l'histoire et de la politique qu'un homme d'aujourd'hui choisit de s'interroger: d'où est-ce que je viens? quelles sont mes racines? pour élucider ce que cette ascendance suscite en lui d'admiration ou de révolte. C'est à cette entreprise que s'emploie brièvement le narrateur du *Grand-père* de Dante Andrea Franzetti.

De son aïeul italien, mort quand le narrateur avait six ans, celui-ci ne possède à première vue pas grand-chose: deux ou trois photographies, le souvenir des récits que le vieillard faisait à ses petits-enfants, mais aussi de ses silences, de ses refus, de son quant-à-soi, et de ses rapports difficiles avec la grand-mère plus portée que lui à la révolte. C'est assez néanmoins pour faire une image inoubliable; pour qu'à coups de brefs chapitres le narrateur, se souvenant et inventant au besoin, entreprenne de la fixer par l'écriture; et pour créer une figure, sinon exemplaire, du moins typique. Ainsi prend corps peu à peu, et face à une dynastie d'industriels locaux (les Falcetta), une destinée de prolétaire dans la première moitié du XXe siècle. Le grand-père, tout comme son propre père — et le fils préférera émigrer — a été contraint de vendre à ces potentats de village ses bras puissants: un demi-siècle de servitude comme manœuvre, puis mezzo muratore, puis muratore, puis premier maçon — mais le grand-père a toujours refusé de devenir contre-

maître: *notre famille n'a rien de commun avec les Falcetta*.

Ces cinquante ans de servitude, c'est aussi cinquante années d'histoire italienne et européenne: de la guerre de 14-18 au dernier après-guerre, qui voit les mêmes tyranneaux, échappés à l'épuration, retrouver leur pouvoir. Dès lors, comme le souhaitait Manzoni, cité en exergue, la fiction profite de l'histoire sans prétendre lui faire concurrence. A sa façon, la destinée du grand-père maçon dit aussi la réalité du fascisme.

J'ai déjà eu l'occasion de dire ici l'intérêt du «roman historique» tel que le pratiquent nombre d'écrivains contemporains; et celui d'une narration qui refuse le récit linéaire au profit d'une composition plus significative. A cet égard les quelque cent pages du *Grand-père* (premier texte publié par Franzetti, en 1985) sont une réussite. Remercions le jeune éditeur, amateur de belle typographie et de livres bien faits, qui a choisi de les rendre accessibles au public francophone.

Jean-Luc Seylaz

Dante Andrea Franzetti, *Le Grand-père*, traduit de l'allemand par Corinna Moser, Bernard Campiche éditeur, Yverdon-les-Bains, 1988.

(jd) Avertissement de l'Office fédéral de l'aménagement du territoire: les zones de délaçement et les sites naturels se rétrécissent comme peau de chagrin au profit des constructions, des routes et d'installations diverses. Cette évolution est particulièrement sensible sur le Plateau suisse.

Ainsi, entre 1973 et 1982 — période sur laquelle a porté un «Programme d'observation du territoire» — le réseau des routes a augmenté de plus de 3000 km par an.

LA SUISSE CONSTRUIT Du vert au gris

Le récent rapport du Conseil fédéral sur l'aménagement du territoire a mis en évidence les lacunes dans l'application de la législation et la responsabilité de trop nombreux cantons qui tardent à établir leur plan d'affectation du sol.

Cette situation ne semble guère les émouvoir. Non contents de marquer le pas lorsqu'il s'agit de préserver un capital rare — le sol — les cantons crient au loup lorsque Otto Stich veut réduire puis, dès 1991, supprimer les contributions extraordinaires qui leur sont versées pour la construction et l'entretien des routes, contributions provenant de la taxe sur les carburants.

Qui a écrit cela...

Dans notre dernier numéro, sous le titre «Valeurs inactuelles», nous reproduisons une partie d'un texte paru dans *24 heures* sur la nationalité. Une phrase a disparu à la mise en page, qui empêchait d'en identifier l'auteur. Il s'agit du conseiller d'Etat radical vaudois Philippe Pidoux.

MARCHE DES ACTIONS

La stratégie du hérisson

(jd) Les entreprises helvétiques sont en émoi. Face aux tentatives de contrôle dont elles font l'objet de la part d'investisseurs suisses ou étrangers, elles dressent des barrages réglementaires qui limitent voire réduisent à la portion congrue les droits de leurs propres actionnaires. Nous avons mentionné (DP 906) les restrictions imaginées par Sandoz et Ciba-Geigy et contre lesquelles les gestionnaires des caisses de pension se sont élevés en vain.

La société d'assurances *La Suisse*, elle, ne fait pas dans la dentelle. Pour se prémunir contre des acquéreurs indésira-

bles, elle propose à l'assemblée générale des actionnaires une augmentation de son capital souscrite entièrement par la caisse de retraite de l'entreprise (6000 actions) et par la Société de Banques Suisse (40 000 actions). Ce paquet d'actions non cotées représentera 46% des voix, ce qui, au vu de la dispersion du solde des titres, constituera une solide majorité. Et surtout une majorité automatique en faveur du conseil d'administration. Ce qui fait dire à la *Neue Zürcher Zeitung* que, dans ces conditions, il n'est plus besoin de convoquer l'assemblée générale des actionnaires. ■